

ACCUEIL CONTRÔLE D'ACCÈS 2017

Réunion DRI du 27.10.2017

- présents : David FARA, David DELAFOSSE, David MICHALON, Dominique BERTHET

Principes validés

- Il faut faire en sorte que dans une premier temps le système fonctionne dans la majorité des cas en gérant un minimum d'exception.
- Les attributs LDAP choisis pour faire l'automatisation des droits se feront sur des attributs fiables (CENTRE, EQUIPE, STATUS). L'attribut BUREAU n'est pas considéré comme stable et ne pourra être géré initialement que manuellement.

Accès Bureaux

- PERSONNEL ADMIN : accès aux bureaux de l'équipe
- PERSONNEL CENTRE : accès aux bureaux du centre
- STAGIAIRES : accès personnalisés par l'application qui sera créée par la DSI (**SESAME**)

From:
<https://portail.emse.fr/dokuwiki/> - **DOC**

Permanent link:
<https://portail.emse.fr/dokuwiki/doku.php?id=sg:gt:controleacces2017:reuniondri27102017&rev=1509620638>

Last update: **02/11/2017 12:03**

